



COOP DE MANSLE & CVE

PROJET NORD CHARENTE – VISITE DE MIGNE BIOMETHANE

SYNTHESE DE LA VISITE DU 9 OCTOBRE 2024

À MIGNE-AUXANCES, VIENNE



Compte-rendu rédigé par Quelia, mandatée par CVE



Organisation de la visite

CVE a convié les personnes intéressées à une visite de l'unité de méthanisation Migné Biométhane afin de permettre à chacun de se projeter avec un projet aux caractéristiques similaires. 7 personnes ont participé à cette visite organisée le 9 octobre 2024.

Les participants

7 personnes ont participé à la visite :

- 3 élus de la commune de Puyréaux
- 2 habitants, représentants de l'ADEQ
- 2 agriculteurs

Les intervenants

- Jérémy ABONNEAU, Migné Biométhane
- Cédric ABONNEAU, Migné Biométhane
- Antoine POYER, Chef de projet CVE
- Guillaume CHAMOULEAU, Président de la Coop de Mansle
- Guillaume ROBIN, Responsable Ecovalim

Format de la visite

- Départ 8h depuis le siège de la coop de Mansle
- Visite de l'unité Migné-Biométhane de 10h à 12h
- Déjeuner vers 12h30h, offert par CVE et Coop de Mansle
- Retour à la Coop de Mansle vers 16h

Information et communication préalable à la visite

Habitants

L'équipe CVE et la Coop de Mansle ont mis en place différents moyens d'invitation et d'inscription à la visite :

- À l'occasion de la réunion publique sur le projet CVE Nord Charente organisée le 11 septembre 2024 : 9 participants de la réunion publique se sont portés volontaire, invités par mail le 20 septembre
- Sur le site internet dédié au projet : une actualité a été publiée pour pouvoir s'inscrire à la visite
- Via la liste de diffusion du projet : un mail d'information a été envoyé à l'ensemble des inscrits (s'inscrire en [cliquant ici](#))

Élus

Tous les conseillers municipaux des communes de Mansle, Puyréaux, Nanclars, Aussac-Vasalle et Maine-de-Boixe étaient également conviés (envoi d'un mail d'invitation en mairies).

Agriculteurs

Les agriculteurs de la Coop de Mansle ont aussi eu l'opportunité de s'inscrire à la visite, informés préalablement par mail.

Déroulement de la visite

Arrivée sur le site

En raison des intempéries, les volontaires ont accédé directement à l'unité de Migné Biométhane sans s'arrêter à distance du site comme initialement prévu.

Présentation de Migné Biométhane

Le tableau ci-dessous résume les principales caractéristiques afin de pouvoir comparer le site visité avec le projet CVE Nord Charente (Voir Annexe n°1 le document complet).

	Migné Biométhane (mise en service en 2021)	CVE Nord Charente
Type d'unité	Agricole	Agricole
Partenariats	5 agriculteurs actionnaires majoritaires 2 coopératives agricoles	CVE Coop de Mansle Agriculteurs Autres acteurs territoriaux
Matières traitées	Environ 17 000 tonnes par an	Environ 25 000 tonnes par an
Biodéchets	✓	✓
Issues de l'industrie alimentaire	✓	✓
Cultures intermédiaires et effluents d'élevage	✓	✓
Valorisation du biogaz	Injection sur le réseau de gaz	Injection sur le réseau de gaz
Energie	215Nm ³ /h de gaz vert, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1 750 foyers	250Nm ³ /h de gaz vert, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 2 500 à 5000 foyers
Engrais	Engrais solide et liquide Amendement des cultures	Engrais solide et liquide Amendement des cultures

Une présentation en salle a permis d'expliquer le principe de la méthanisation. La méthanisation est un processus qui transforme la matière organique, telle que les résidus agricoles ou alimentaires, en biogaz et en engrais naturel. La méthanisation est une filière clé de l'économie circulaire qui permet de valoriser les matières organiques en un cycle vertueux. La méthanisation contribue ainsi à :

- Réduire la dépendance aux énergies fossiles,
- Favoriser la gestion durable des résidus organiques
- Valoriser les ressources locales pour l'agriculture

CVE a précisé que les cultures dédiées ne seront pas valorisées par CVE Nord Charente. En revanche, les cultures intermédiaires, implantées pour prévenir l'érosion et le ruissellement des sols durant l'hiver, pourront l'être.

Les agriculteurs de Migné Biométhane ont exposé les avantages pour les exploitants agricoles de s'associer à une unité de méthanisation qui participe ainsi à :

- Réduire les charges pour les agriculteurs par la prise en charge des coûts de transport et d'épandage de l'engrais par CVE
- Améliorer la qualité des sols, enrichis par l'engrais organique apporté
- Réduire à terme l'usage d'engrais chimiques

Collecte de biodéchets

Guillaume Robin, responsable territorial de Ecovalim, a présenté l'activité de collecte de biodéchets. Ecovalim (groupe CVE), offre sur les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de Charente un service de gestion et de collecte des biodéchets pour les entreprises afin de permettre la valorisation des biodéchets.

Visite de l'unité et des installations

Les participants ont ensuite visité l'ensemble du site et des installations de Migné Biométhane :

- Espaces de stockage des matières organiques
- Digesteur
- Post-digesteur
- Équipements de sécurité
- Injection du biométhane
- Séparation de phase et stockage de l'engrais produit

Perception de l'environnement olfactif

Tout au long du parcours de visite de l'unité de méthanisation, les participants ont constaté **l'absence de nuisances olfactives**. Des odeurs, ont été perçues de manière ponctuelle :

- En début de visite, quelques odeurs ont été relevées provenant des jus d'ensilage générés par la pluie intense due à la tempête Kirk. Ces jus sont notamment recueillis dans un bassin pour éviter tout déversement dans l'environnement. C'est ce bassin qui a généré, ce jour-là, des odeurs selon l'explication des agriculteurs.

Photos de la visite de Migné Biométhane



Plateforme de réception des matières (digesteur au fond à droite)



Bâtiment de stockage des matières à traiter équipé d'un système de traitement de l'air



Stockage de l'engrais solide produit sur place



Modèle de point d'apport volontaire des biodéchets
(conteneur noir au second plan)

➔ Annexe n°1 – Document d’information préparé pour la visite



Changeons notre vision de l'énergie



COOP de MANSLE

Visite de Migné Biométhane à Migné-Auxances (Vienne)

Visite organisée par CVE et la Coop de Mansle dans le cadre de CVE Nord Charente
Mercredi 9 octobre 2024

CVE et la Coop de Mansle ont engagé une démarche de concertation pour un projet de valorisation de la matière organique par méthanisation sur le territoire nord charentais. L'objectif, est ainsi d'offrir des espaces d'échange et de dialogue en amont des demandes administratives réglementaires.

La méthanisation

➔ Une filière en circuit court pour répondre aux besoins locaux

- Valoriser localement la matière organique du territoire
- Produire un fertilisant naturel organiques de qualité pour nos cultures alimentaires
- Produire du gaz renouvelable non fossile, pour le réseau local

➔ Un procédé naturel pour faire évoluer notre modèle énergétique

Nous allons visiter aujourd'hui l'unité de méthanisation Migné biométhane à Migné-Auxances

Avec le tableau ci-dessous, vous pouvez prendre connaissance des similarités et différences entre Migné Biométhane et ce que nous envisageons pour CVE Nord Charente.

	Migné Biométhane (mise en service en 2021)	CVE Nord Charente
Type d'unité	Agricole	Agricole
Partenariats	5 agriculteurs actionnaires majoritaires 2 coopératives agricoles	CVE Coop de Mansle Agriculteurs Autres acteurs territoriaux
Matières traitées	Environ 17 000 tonnes par an	Environ 25 000 tonnes par an
Biodéchets	✓	✓
Issues de l'industrie alimentaire	✓	✓
Cultures intermédiaires et effluents d'élevage	✓	✓
Valorisation du biogaz	Injection sur le réseau de gaz	Injection sur le réseau de gaz
Energie	215Nm³/h de gaz vert, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1 750 foyers	250Nm³/h de gaz vert, soit l'équivalent de là la consommation annuelle de 2 500 à 5000 foyers
Engrais	Engrais solide et liquide Amendement des cultures	Engrais solide et liquide Amendement des cultures

Vous pouvez nous contacter par mail
contact@cve-nord-charente.fr
Plus d'informations sur le site internet du projet CVE Nord Charente
<https://cve-nord-charente.fr>





Changeons notre vision de l'énergie

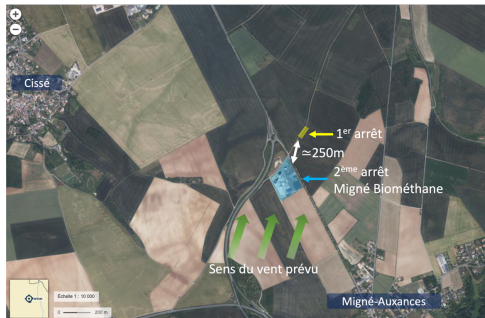


COOP de MANSLE

Horaires :

- Départ : 8h
- Visite de 10h à 12h
- Déjeuner vers 12h30h, offert par CVE et Coop de Mansle
- Retour à la Coop de Mansle vers 16h

Localisation du site de Migné Biométhane



Vous pouvez nous contacter par mail
contact@cve-nord-charente.fr
Plus d'informations sur le site internet du projet CVE Nord Charente
<https://cve-nord-charente.fr>



➔ Annexe n°2 – Actualité diffusée sur le site internet dédié au projet



[Accueil](#) [Le projet](#) [Les avantages](#) [La méthanisation](#) [Actualités](#)

[NOUS CONTACTER](#)

AGENDA CONCERTATION | AVANCEMENT DU PROJET

S'inscrire à la visite de l'unité de méthanisation Migné Biométhane – 9 octobre 2024

SEP 2024

Nous organisons une visite de notre unité CVE Migné Biométhane à Migné le mercredi 9 Octobre 2024.

Nous prévoyons un départ en car depuis Aussac-Vadalle vers la commune de Migné où se trouve un de nos sites en service depuis 2021 :

- **Départ matinal à 8h (Prévoir 2h de route)**
- **Visite du site**
- **Déjeuner sur place**
- **Retour en fin d'après-midi à Aussac-Vadalle**

La Coop de Mansle & CVE prennent en charge ce déplacement (frais de transport en car et déjeuner).

Pour vous inscrire à la visite, [cliquez ici](#) !

[← Précédent](#)

[Suivant →](#)